154

UNIVERSITY OF MICHIGAN

APR 29 1953

LIBRARY SCIENCE STUDY HALL

F. I. D. INFORMATIONS

PUBLIEES PAR LE SECRETARIAT GENERAL DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE DOCUMENTATION

PUBLISHED BY THE GENERAL SECRETARIAT OF THE INTERNATIONAL FEDERATION FOR DOCUMENTATION

6 Willem Witsenplein. Den Haag (Holland)

Administration et Rédaction : secrétariat de la Commission des publications périodiques de la F.I.D., 3 Rue du Maelbeek à Bruxelles 4 (Belgique)

INFORMATIONS OFFICIELLES

002:061.3(100)«1953»

XXe CONFERENCE DE LA F.I.D.

(Réunions du Conseil et des Commissions d'étude)
VIENNE — juin 1953

PROGRAMME

Lundi, juin 8 : Comm. Intern. de la Class. de l'Electrotechnique
Mardi, juin 9 : Comm. Intern. de la Class. de l'Electrotechnique
Mercredi, juin 10 (matin) : *Ouverture de la Conférence*
(après-midi) : 1. Conseil
2. Commissions d'étude
Jeudi, juin 11 (matin) : 1. Conseil
2. Commissions d'étude
(après-midi) : 1. Réunion commune des représentants des Conseils de la FID et de la FIAB
2. Commissions d'étude
Vendredi, juin 12 : 1. Conseil
2. Commissions d'étude
Samedi, juin 13 : 1. Comité consultatif commun des organisations internationales non-gouvernementales dans les domaines de la bibliothéconomie, de la documentation et de l'archivistique.
2. Commissions d'étude
Dimanche, juin 14 : Aucune séance prévue
Lundi, juin 15 (matin) : 1. Conseil
2. Commissions d'étude
(après-midi) : Session finale du Conseil.
Clôture de la Conférence
Mardi, juin 16 : Commissions d'étude (si nécessaire)
Mercredi, juin 17 : Commissions d'étude (si nécessaire)

Secrétariat de la Conférence (pour les questions administratives : participation, hôtels, etc.) : Dr. Mayrhöfer, Oesterreichische National Bibliothek, Josephsplatz 1, Vienne I.

Préparation scientifique (rapports, participation aux réunions, distribution des odcuments) : Secrétariat de la FID, 6 Willem Witsenplein, La Haye, Pays-Bas.
Réunions des Commissions d'étude : les rapporteurs des commissions de classification suivantes ont déjà fait savoir que leurs commissions se réuniront :

FID/CA « Théorie générale de la classification »
FID/C 53.08 « Mesure et réglage »
FID/C 614.84 «Protection contre incendie »
FID/C 621.3 « Electrotechnique »
FID/C 65 « Organisation scientifique »
FID/C 77 « Photographie »

Le programme final des sessions des commissions d'étude ne sera pas établi avant le 15 avril 1953.

Réunions d'autres organismes à Vienne :
Comité International des Bibliothèques de la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires (FIAB), 10-13 juin.
ISO/TC 46, Groupes de travail « Présentation » et « Questions bibliographiques », 16-17 juin.

LOIS REGLEMENTANT L'ENTREE EN AUTRICHE

Pour se rendre en Autriche, les ressortissants des pays suivants ont besoin uniquement de leur passeport en cours de validité : *Grande-Bretagne* et *Commonwealth Britannique, France, Etats-Unis, Suisse, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg* et *Italie*. Afin de pouvoir passer la ligne de démarcation, les ressortissants suisses, hollandais, belges, luxembourgeois et italiens obtiennent gratuitement un visa spécial aux postes frontières, sous forme d'un cachet dans leur passeport. Les ressortissants de *tous les autres pays* (y compris *L'Union Sud-africaine*) doivent demander un visa d'entrée délivré par les consulats autrichiens à l'étranger pour un ou plusieurs voyages et pour un séjour de 4 mois au maximum ; il peut être prolongé si nécessaire.

Pour se rendre en *zone d'occupation soviétique et à Vienne*, les ressortissants britanniques, du Commonwealth Britannique, français et des Etats-Unis, doivent être munis d'une CARTE GRISE. *L'endroit de passage de la zone* est le *Pont de l'Enns* (sur la ligne Salzbourg-Vienne) pour les sujets français et des Etats-Unis, le *Semmering* (sur la ligne Villach-Vienne) pour les sujets britanniques et du Commonwealth Britannique. Tous les autres étrangers peuvent passer la zone à l'un ou l'autre de ces deux endroits.

Les citoyens de la République Fédérale Allemande se rendant dans les provinces occidentales d'Autriche reçoivent un PERMIS D'ENTREE à la frontière austro-allemande, qui leur est délivré gratuitement sous forme d'un cachet dans leur passeport et qui donne droit à plusieurs entrées et sorties pendant un mois. Pour se rendre en *zone d'occupation soviétique* et à *Vienne*, les ressortissants allemands doivent être porteurs d'un visa autrichien délivré par les consulats autrichiens en Allemagne avec l'accord de la Commission Alliée du Contrôle Frontalier.

La réglementation ci-dessus s'applique également au trafic fluvial du Danube. Le contrôle s'effectue à Au, à bord du bateau. La CARTE GRISE doit indiquer Au comme lieu de passage.

LIAISONS AERIENNES

avec Vienne, Graz, Innsbruck, Linz, Salzbourg de : Amsterdam, Athènes, Barcelone, Belgrade, Berlin, Brême, Bruxelles, Le Caire, Copenhague, Dusseldorf, Florence, Franckfort/Main, Hambourg, Helsinki, Istanbul, Johannesburg, Lis-

bonne, Londres, Madrid, Marseille, Munich, Nuremberg, Oslo, Paris, Prague, Rome, Stockholm, Stuttgart, Venise, Zagreb, Zurich. D'outre-mer : Buenos-Aires, Melbourne, Montevideo, New-York, Rio-de-Janeiro, Santiago-du-Chili, Sydney.

REGLEMENTATION CONCERNANT LES DEVISES

L'importation de devises étrangères en Autriche (en espèces ou sous forme de traveller's chèques) est illimitée, compte tenu de la réglementation du pays d'origine, pourvu que le montant des valeurs importées soit déclaré à la douane autrichienne en vue de l'obtention d'une attestation d'importation. Les devises ainsi importées peuvent être réexportées dans un délai de trois mois jusqu'à concurrence du montant déclaré, ou son équivalent en autres devises étrangères. — Les traveller's chèques, lettres de crédit, accréditifs, bons d'hôtel et autres bons de prestations établis à l'étranger peuvent être réexportés d'Autriche, même s'ils n'ont pas fait l'objet d'une attestation d'importation. — Chaque voyageur peut importer ou exporter jusqu'à 1.000 Schillings en billets autrichiens ou en monnaie autrichienne non précieuse. - Les touristes étrangers ont la possibilité de changer leurs devises en monnaie autrichienne dans les banques, dans les agences de voyages et dans les bureaux de change de l'Oesterreichisches Verkehrsbureau dans les gares suivantes : Vienne/Gare de l'Ouest, Linz, Salzbourg, Innsbruck, Villach et Kufstein. Ces bureaux de change fonctionnent à l'arrivée et au départ de tous les trains internationaux importants.

Les traveller's chèques sont honorés dans les banques, dans les bureaux de voyages ayant un bureau de change et dans les hôtels possédant l'autorisation nécessaire. L'opération sera endossée dans le passeport du voyageur. Les traveller's chèques anglais doivent toujours porter la mention « negotiable in Austria ».

HOTELS

D'après les renseignements fournis par l'Office Autrichien de tourisme, les prix des hôtels (en Schillings autrichiens) s'établissent comme suit : (minimum - maximum).

	1 personne		*2 personnes*	
	sans bain	avec bain	sans bain	avec bain
Catégorie A.	*35 - 80*	*38 - 175*	*60 - 110*	*120 - 240*
Catégorie B.	*21 - 50*	*28 - 80*	*40 - 80*	*60 - 150*
Catégorie C.	*18 - 36*	*30 - 36*	*30 - 62*	*50 - 85*

025.45:373.6(43)

SEMINAR FUÉR DEZIMALKLASSIFIKATION

Die Dezimalklassifikation hat sich als Ordnungsmittel für das Schrifttum in zunehmenden Masse in der ganzen Welt verbreitet. Der Deutsche Normenausschuss (Uhlandstasse 175, Berlin W 15) als Vertreter Deutschlands im Internationalen Verband für Dokumentation (FID) und als Herausgeber der Deutschen Gesamtausgabe der DK möchte die Anwendung der DK weiter fördern und hält zu diesem Zweck ein

Seminar für Dezimalklassifikation

ab. Ziel dieser Veranstaltung soll es sein, allen Benutzern der DK Anleitung zur möglichst vorteilhaften Handhabung dieses internationalen Ordnungsmittels zu geben. Das Seminar wird vom

20. bis 24. April 1953

in der Zeit von 15 bis etwa 18 Uhr in der Geschäftsstelle des Deutschen Normenausschusses, Berlin W 15, Uhlandstrasse 175, nach folgendem Programm abgehalten werden :

20.4.53 : *Grundlagen der DK*
Aufgabe - Lösungsmöglichkeiten - Geschichtliche Entwicklung - Aufbau - Arbeitsmittel - Beispiele und Uebungen
Vortragender : Oberpostrat Dr. F. Moench

21.4.53 : *Mehrfachbegriffe*
Technik der Mehrfachzahlen - Berücksichtigung verschiedener Standpunkte - Frage der Reihenfolge - Beispiele und Uebunben
Vortragender : Dr. W. Köhler

22.4.53 : *Allgemeine Anhängezahlen*
Zweck - Bedeutung - Anwendung - Hilfstafeln - Alphabetische Unterteilung und Nummernzusätze - Beispiele und Uebungen
Vortragender : Dr.-Ing. habil. M. Richter

23.4.53 : *Besondere Anhängzahlen*
Zweck - Bedeutung - Anwendung - Strich-Anhängezahlen - .0-Anhängezahlen - Kombinationen - Beispiele und Uebungen
Vortragender : Dr.-Ing. habil. M. Richter

24.4.53 : *Behandlung schwierigerer Fälle*
Alphabetisches Register - Auskunftsdienst - Noch nicht klassifizierte Begriffe - Interne Unterteilung - Organisation (FID) - Beispiele und Uebungen
Vortragender : Ing. M. Schuchmann

Die notwendigen Lehrmittel stellt der DNA zur Verfügung. Als Unkostenbeitrag werden DM 20.- erhoben.

Anmeldeschluss : 7.4.1953.

NEWS CONCERNING U. D. C.

025.45:77

CLASSIFICATION DES QUESTIONS PHOTOGRAPHIQUES

Mr. S.C. GODDARD, indexeur attaché aux laboratoires de la Maison Kodak, chargé de la rédaction des « Kodak abstracts » a accepté la charge du secrétariat de la commission de révision de la partie 77 - Photographie - de la C.D.U.

Les usagers de la Classification Décimale Universelle qui s'intéressent à cette partie des tables sont invités à entrer en contact avec le secrétariat général.

On envisage de réunir la Commission pendant l'«International Conference on the Science and applications of photography » (19 - 23 sept. 1953) organisée à l'occasion du centenaire de la Société Royale de Photographie de Grande Bretagne. (V. « FID Inform. » 2e an., n° 11, sept. 1952, p. 46). Le secrétaire international, en collaboration avec la rédaction de l'édition anglaise de la C.D.U. préparera, pour cette conférence, un rapport ainsi qu'un avant-projet pour la révision des tables de la C.D.U. pour cette section.

Imprimerie des EDITIONES MUNDANEUM - 68, Bd Charlemagne - Bruxelles